



# PRAXIS - INFIRMIÈRE COORDINATRICE - IDEC

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des  
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G918

13 jours  
91h

## CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Participer à l'élaboration du projet d'établissement, en particulier du projet de vie personnalisé et de soins et contribuer à sa mise en œuvre
- Effectuer la liaison et la coordination entre la direction de l'établissement, les résidents, les patients, l'équipe médicale et paramédicale de l'établissement, l'équipe hôtelière, les intervenants extérieurs et les familles
- Veiller au respect des règles, des chartes et de la mise en œuvre des bonnes pratiques professionnelles
- Assurer et /ou participer à la gestion des aspects administratifs et logistiques liés à la prise en charge des résidents, patients

► Praxis (nf, d'origine grecque) :  
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

## PUBLIC

Le cycle s'adresse aux infirmiers référents en poste ou en passe de le devenir, ainsi qu'aux cadres de santé prenant un poste en EHPAD, en SSIAD ou dans un centre hospitalier de proximité

## ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : [sylvie.liot@cneh.fr](mailto:sylvie.liot@cneh.fr)

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

## COORDINATEUR.TRICE

**Sophie CHARPENTIER**  
Responsable de l'offre Management et Organisation  
du pôle Médico-Social du CNEH  
06 43 48 73 53 - [sophie.charpentier@cneh.fr](mailto:sophie.charpentier@cneh.fr)

## ASSISTANT.E

**Karima BOUMAHDAF**  
Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de  
formation du CNEH  
01 41 17 15 68 - [karima.boumahdaf@cneh.fr](mailto:karima.boumahdaf@cneh.fr)

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours) - L'approche réglementaire**

- Appréhender les évolutions démographiques et épidémiologiques et leurs impacts sur les établissements
- Connaître le contexte réglementaire lié à la prise en charge de personnes à domicile et en établissement d'hébergement pour personnes âgées
- Se forger une nouvelle identité professionnelle
- Définir les fonctions, les responsabilités et missions de l'IDEv coordonnateur
- Connaître les décrets de compétences des différents métiers du SSIAD, de l'EHPAD

► **Atelier 1 - La connaissance et la compréhension de l'environnement**

- Les enjeux gérontologiques et les politiques nationales
  - pilotage
  - démographie
  - plans
  - schémas gérontologiques
  - HPST, GHT, Alzheimer, appels à projets, etc.
- L'organisation et le fonctionnement d'un EHPAD et d'un SSIAD
  - L'environnement réglementaire et juridique (loi 2002, tarification, gestion des libéraux, médicaments, loi AVS, etc.)
- L'identification des caractéristiques de son établissement dans son environnement
  - recherche INSEE
  - projet d'établissement
  - évaluation de la concurrence
  - gestion du territoire

► **Afin d'optimiser cet atelier, il est demandé aux stagiaires d'effectuer des recherches sur la loi 2002-2, la loi HPST, le plan Alzheimer, le schéma gérontologique de leur département ainsi que sur les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, le fonctionnement de leur établissement (projet d'établissement, convention tripartite, projets en cours, effectifs, etc.).**

► **Atelier 2 - Le métier de l'infirmier coordonnateur, une nouvelle identité professionnelle**

- La fiche de poste de l'infirmier coordonnateur et son positionnement
  - les activités de l'infirmier coordonnateur
  - les compétences attendues
  - les liens fonctionnels et hiérarchiques

► **Atelier 3 - Les aspects juridiques : les responsabilités de l'infirmier coordonnateur**

- Les décrets de compétence et leur application à domicile
- La responsabilité de l'infirmier coordonnateur en tant que chef d'équipe
- La place du soin en EHPAD et/ou domicile
- Les soins techniques
- Les soins relationnels
- La place de la famille et le rôle de l'aidant

► **MODULE 2 (4 jours) - L'approche managériale**

- Maîtriser les principes fondamentaux, les outils et les techniques de base du management
- Organiser le travail et piloter les équipes
- Les outils RH
- New AGGIR et PATHOS

► **Atelier 4 - Le management et la gestion des ressources humaines**

- Se positionner
  - l'articulation fonctionnelle et hiérarchique avec la direction, le médecin coordonnateur ou les médecins libéraux et l'équipe
  - les techniques de management
- Manager
  - l'organisation du travail : délégation, coordination, partage de l'information (les outils de transmissions), conduite de réunions, etc.
  - l'animation et la gestion de l'équipe : motivation, gestion des conflits, évaluation des personnels et des pratiques professionnelles, etc.
- La gestion des plannings et des congés
- Le calcul des effectifs
- La gestion des tournées

► **Atelier 5 - Les outils de codification de la charge de travail**

- La place du soin en CH, EHPAD ou SSIAD au regard de la dépendance et du handicap du patient
  - soins techniques
  - soins relationnels

► **Méthodes pédagogiques**

- Le point complet sur l'actualité et les enjeux du secteur
- L'analyse et élaboration d'une fiche de poste
- L'autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
- L'autodiagnostic du comportement managérial

► **LES PLUS :**

- Le point complet sur l'actualité et les enjeux du secteur
- L'analyse et élaboration d'une fiche de poste
- L'autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
- L'autodiagnostic du comportement managérial
- La présentation d'un projet à mettre en place dans le secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

► **Un travail en intersession personnalisé suivi par un tuteur du CNEH :**

élaboration d'un projet complet en conditions réelles (définition, périmètre, organisation, formalisation, soutenance, etc.)

► **MODULE 3 (4 jours) - Le management de projet et la démarche qualité**

- Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet et de la conduite du changement
- Maîtriser la méthodologie de pilotage opérationnel d'un projet de soins et de vie
- Connaître les bases de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

► **Atelier 6 - La conduite de projet**

- La méthodologie de la conduite de projet
  - les grandes phases
  - l'accompagnement du changement

## INTERVENANT.E.S

- Sophie Charpentier, Cadre supérieure de santé, consultante du pôle Médico-social du CNEH, coordinatrice du parcours
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, consultante du pôle Médico-social du CNEH
- Blandine Delfosse, Experte Présidente de la FFIDEC (Fédération Française des Infirmières diplômées d'état coordinatrices)
- Dr Imad Boulaich, Gérontologue en établissement de santé
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH

## MÉTHODES MOBILISÉES

Cf Programme

## EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

- les outils
- l'évaluation
- la communication
- L'étude du projet de soins et du projet de vie
  - le contenu
  - la méthodologie d'élaboration
  - la mise en oeuvre opérationnelle
  - l'évaluation

► **Atelier 7 - La démarche qualité et la gestion des risques**

- Les grands concepts de la démarche qualité et de la gestion des risques
  - la démarche qualité (concepts et principes, outils, évaluation interne et externe)
  - la gestion des risques (concepts et principes, méthodologie)

► **Méthodes pédagogiques**

- La présentation d'un projet à mettre en place dans le secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

## SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)  
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence  
Non finançable par le CPF

## TARIFS NETS DE TAXES

**Adhérents** 4 290 €  
**Non-adhérents** 4 720 €

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

## MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

## MODALITÉ

**Durée de formation** 13 jours - 91h

## SESSIONS

Paris du 25 au 29 janv. 2027  
et 15, 16, 17, 18 févr. 2027  
et 22, 23, 24, 25 mars 2027

# DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant  
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - INFIRMIÈRE COORDINATRICE - IDEC

G918

Du 25/01/2027 au 25/03/2027 - 13 jours - 91 heures

## Responsable de formation\*

Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

## Participant\*

Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Service : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

## Établissement\*

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

### Adresse de facturation (si différente)

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

## Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

## EN PRATIQUE

### TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 290 €
Tarif non-adhérents	4 720 €

### LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

## CONTACT

### ASSISTANT.E

**Karima BOUMAHDAF**

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

\*Tous les champs sont obligatoires